

# CONVENTION DE FORMATION présentielle

Entre les soussignés • Royal Formation, enregistré à la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile-de-France sous le n° 11 92 153 97 92 et • Le Client

Entreprise	<input type="text"/>	Représentée par	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Téléphone	<input type="text"/>	E-mail	<input type="text"/>

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

**1. Objet de la convention.** Royal Formation organise une action de formation pour le perfectionnement des connaissances.

Intitulé :  Durée : 2 jours,  heures.

Objectif :

Date :  Ville :

## 2. Personne participant à la formation

Prénom, Nom :

## 3. Programme :

## 4. Moyens pédagogiques et méthodes d'évaluation des acquis

Support pédagogique électronique. Projections. Exemples d'application et illustrations.

**5. Dispositions financières.** Les honoraires correspondant à la formation varient selon sa forme :

	€HT	€TTC
Présentiel	800,00	960,00
Internet	400,00	480,00
Les deux	900,00	1 080,00

Présentiel : les frais liés à la salle et aux déplacements de l'animateur sont inclus.

**6. Confidentialité.** Le support de formation est régi par le Code de la propriété intellectuelle et les lois sur la propriété littéraire. Il est strictement réservé à l'usage du Client. Toute divulgation, reproduction même partielle, distribution, diffusion est soumise à l'autorisation expresse de Royal Formation.

**7. Modalités de règlement.** Par chèque, virement ou carte bleue à la réservation.

## 8. Annulation, remplacement, report, modification

Formulées par écrit, les demandes d'annulation donnent lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 7 jours avant la formation, à moins que le support de formation ou le mot de passe ait été adressé : la totalité des honoraires est alors due. À compter des 7 jours, 100 % du montant de la participation est retenu. Les remplacements sont possibles à tout moment. Les demandes d'annulation et de remplacement doivent être formulées par écrit (courrier, courriel). Toute formation commencée est due en totalité, même si le participant est absent. Royal Formation se réserve le droit de reporter la formation, de modifier l'adresse de son déroulement, le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

## 9. Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le tribunal du siège social de Royal Formation sera seul compétent pour régler le litige.

Fait à  , le

Pour l'entreprise (nom et qualité du signataire)

Pour Royal Formation : Henry Royal, gérant

<input type="text"/>
<input type="text"/>

RIB ROYAL FORMATION

 <b>IDENTIFICATION BANCAIRE</b>				
<p>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.</p>				
<b>Identifiant National Bancaire - R.I.B.</b>				
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	00775	0000007519M	93	COEUR DEFENSE
<b>Identifiant International Bancaire - R.I.B.</b>				
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identifier Code)	
FR77 3000 2007 7500 0000 7519 M93			CRLYFRPP	
<b>TITULAIRE DU COMPTE :</b> ROYAL FORMATION 102 RUE DU POINT DU JOUR 92100 BOULOGNE BILLANCOURT				